

Changement de Chien

DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

Public Concerné



Agent de Sécurité Cynophile.

Prérequis



- Posséder un chien non classé en 1ère catégorie et disposer de son carnet de vaccination.
- Présenter une attestation d'assurance responsabilité civile.
- Etre titulaire du CQP APS ou justification professionnelle et numéro de carte professionnelle.
- Posséder un chien d'au moins 18 mois.
- Etre titulaire du diplôme Titre V MCSP ou équivalent.
- Justificatif de la connaissance de la langue française de niveau B1 (CERL)

Objectif



Certifié le chien pour postuler agent de sécurité cynophile.

Conditions de Formation



- Théorie, mise en situation professionnelle.

Date et Lieu



Se référer au calendrier des formations sur iesc.fr.

Effectif Maximum



Le nombre de participants est limité à 12 personnes par session.

Durée



70 heures, soit 10 jours de 7 heures.

Conditions d'Examen

Jury d'examen composé d'un représentant de la branche employeur et d'un représentant de la branche salarié d'une société de gardiennage et de surveillance.



Examen validé sur un ensemble de 3 unités de valeurs :

- Mise en situation professionnelle tirée au sort par le candidat.
- Rédaction d'une main courante.
- Rédaction d'un rapport.

Validation



Le candidat sera certifié s'il est apte aux épreuves pratiques.

Attestation Agent de Sécurité Cynophile

Module 1 - Obéissance (avec et sans Laisse et, avec et sans Muselière)

3h

Module 2 - Defense du Maître avec et sans Muselière

7h

Module 3 - Détection de Malfaiteur

4h

Module 4 - Mise en Situation Réelle

14h

Module 5 - Examen Blanc

7h